Mathilde Lemaire **@MathildeL75** *Fri Oct 22 12:48:10 +0000 2021*

A Versailles, au procès du chantage à la sextape **#Benzema** il y a incertitude pour savoir si le tribunal va choisir au terme de ces 3 jours d'audience de rendre sa décision ce soir ou bien s'il va choisir de la mettre en délibéré à plus tard.

En ce moment, le dernier avocat de défense - celui de Mustapha Zouaoui considéré par l'accusation comme le moteur de cette entreprise de chantage - plaide. Il est le dernier à plaidé. Les avocats de **#Benzema** ont plaidé ce matin.

Ensuite à la fin de cette dernière plaidoirie, les 4 prévenus présents pourront livrer leurs derniers mots. (Rappel : Karim **#Benzema** retenu par un agenda sportif chargé n'a pas assisté à son procès et s'est faut représenter par ses 2 avocats)

Et là seulement donc, le Pdt dira s'il part avec les autres juges délibérer pour rendre sa décision ce soir ou bien s'il met sa décision en délibéré en nous donnant une date ultérieure où il reviendra ici dans cette même salle prononcer le jugement. **#Benzema**

L'avocat de Mustapha Zouaoui a terminé sa plaidoirie d'une heure 10. Le président donne une dernière fois la parole aux prévenus. **#Benzema**

Axel Angot exprime des regrets. Younes Houass : "c'était important pour moi de m'expliquer ici sur ce dossier. Merci". Karim Zenati :"ma méthode a été la plus douce. J'ai commis pas mal d'erreurs dans ce dossier. **#Benzema**

.../... Je regrette et m'excuse des conséquences pour Monsieur Valbuena et aussi à Monsieur **#Benzema** et je demande au tribunal du discernement le concernant"

Le jugement est mis en délibéré au 24 novembre 9h30. **#Benzema**

5 jours avant la remise du Ballon d'Or ;)